

PEYRIAC-MINERVOIS

#35 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.peyriac-minervois.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une exposition de photos anciennes réussie

Une exposition de photos anciennes, proposée par le CMJ, a eu lieu au Foyer des Campagnes, dimanche 26 mars 2023.

La découverte des différentes vues de notre beau village, a fortement intéressé le public nombreux composé de personnes extérieures du village et de Peyriacois d'origine ou d'adoption. Une projection de photos sur écran a captivé les personnes présentes qui étaient ravies de revoir les images de leur jeunesse, de leurs familles... « grand-parents, parents... ».

Des photos et cartes étaient accrochées à des grilles pour permettre aux visiteurs de circuler autour. Des anciens bulletins municipaux, des documents, articles de presse, étaient posés sur des tables ! Les personnes pouvaient les consulter à volonté. Merci aux personnes qui nous ont prêté photos, cartes, documents et il y avait aussi plusieurs vieux appareils photos, prêtés par Nathalie !



Chasse au trésor pascale

Le 10 avril, lundi de Pâques, les enfants de Peyriac étaient invités par le Conseil Municipal des Jeunes. Les plus âgés sont allés au City Stade pour une « chasse au trésor » ; pendant que les plus jeunes cherchaient les œufs au Jardin des Puits. Tout ce petit monde s'y est retrouvé pour partager le butin.



VIE MUNICIPALE

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Le point sur les travaux

Pour faire suite à l'aménagement du chemin du Breil qui a permis d'élargir la voie de circulation, ce sont les arbres qui bordaient le champ qui va accueillir le futur boulo-drome qui ont été coupés et desouchés. Ces arbres, principalement des acacias, qui représentaient un danger en raison de leur hauteur en cas de chute, seront prochainement remplacés par une haie de végétaux. Ces végétaux nous seront fournis par les services de la « Pépinière Départementale ». Son responsable technique est venu sur place afin de nous conseiller au mieux sur les espèces à planter afin d'optimiser la biodiversité du site. Pour rappel nous avons également planté sur le secteur plus d'une dizaine d'arbres à miel (Tetradium Daniellii) qui favorisera la présence des abeilles.

Des chemins qui étaient particulièrement dégradés ont été remis en état par l'entreprise DEPOND de Peyriac. L'accès au CRAPAM est aujourd'hui facilité grâce à ces travaux tout comme le chemin de Saint Andrieu. Nous espérons que l'aménagement de ces chemins ne va pas développer la multiplication des points où vont déféquer certaines personnes indélicates qui souillent la nature de leurs excréments accompagnés de tas de lingettes qui ne se dégradent pas dans le temps.



Voie multimodale

La seconde tranche de la voie multimodale, du chemin de Mengaud aux « Bains de Minerve », débutera courant mai. Cette section de 461 m clôturera le projet de la rue Léo Lagrange débuté en 2021.

Les platanes du Bourguet

Vous avez pu constater la pose de barrières autour de certains platanes au Bourguet. Ceux-ci sont malades et présentent un danger pour les promeneurs et les véhicules qui stationnent dessous. Nous sommes dans l'attente d'un avis par des spécialistes afin de définir leur devenir.

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation est obligatoire; c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.



Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie. Débroussailler c'est limiter la propagation du feu, faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers et, c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. Le débroussaillage vise à réduire la masse des végétaux dans une zone de 50 m autour de vos bâtiments ou autres équipements. Vous êtes concerné par cette OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) si vous êtes propriétaire. Le Maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et notre police municipale est habilitée à verbaliser. De plus votre responsabilité pourra être engagée en cas de sinistre.

Pièges à frelons

Dans le cas de la lutte contre le frelon asiatique, la municipalité vous propose d'acquérir des pièges à installer dans votre jardin. Vous pouvez les retirer en mairie moyennant une somme de 3€.

Info sur la situation hydrologique du département de l'Aude

Le préfet de l'Aude a pris l'initiative de réunir, au mois de mars, le premier comité

de gestion de l'eau pour la saison 2023 : le stock des réserves d'eau du département est anormalement bas et n'a pas bénéficié, cet hiver, des pluies escomptées. En l'état actuel de la situation le niveau des rivières est préoccupant. Des mesures de restrictions sont à prévoir dans les prochaines semaines ou mois.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



Le vendredi 6 janvier, M. Chevalier, enseignant de la classe des « CM », accueillait Madame le Maire accompagnée de deux adjoints, Denis Lapeyre et Joële Dumas ainsi que Lorna Mercier conseillère municipale. Ils venaient remettre aux élèves du CM2 le traditionnel dictionnaire illustré devant les accompagner à leur entrée au Collège.

Quant aux élèves de CM1, comme le veut la tradition, ils ont reçu l'ouvrage « La République » offert par Madame le Maire chaque année à ces élèves.

Démarches pour l'inscription des enfants à l'Ecole

La mairie recevra toute demande pendant la période des vacances. Pour finaliser l'inscription, se munir :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé)

Ou à partir du 31 août auprès de la Directrice de l'école.

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

A celles et ceux qui ne connaissent pas encore, n'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque de votre village riche de nombreux ouvrages, romans, documentaires, B.D., D.V.D., CD audio, mangas... pour tous. Pendant les vacances de Pâques votre bibliothèque sera ouverte pour des après-midi jeux et lectures de contes et kamishibais pour enfants. Les dates et les horaires seront affichés devant la bibliothèque et à consulter sur notre Panneau Pocket.

ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE

Samedi 13 Mai

Foyer des Campagnes 20h30 - Théâtre

Dousse France par La Tripe du Bœuf
Évocation en dix tableaux des divers aspects de la seconde guerre mondiale dans notre bon pays de France. Tentative bienveillante mais pas désespérée de comprendre des êtres humains pris dans le tourbillon infernal de la seconde guerre mondiale. Une manière de retrouver nos ancêtres les Français.

Entrée 10€ amicalistes, 12€ non-amicalistes.

Vendredi 19 au dimanche 21 Mai

Voyage à Vulcania, Micropolis et le Puy de Dôme

Renseignements : Lorna 06 83 06 73 70.

Vendredi 23 juin

Toute la journée au foyer

Exposition patchwork et peinture

Danielle Decroix et William Richard (et leurs élèves).

Samedi 24 juin à partir de 17h au foyer

Fête de l'Amicale

Danse en ligne, musique.

Repas sur inscription à partir de début juin.

Soirée animée par l'orchestre CALDERA.

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES FRAUDES ET ARNAQUES

L'association, reconnue d'utilité publique, AGIRabcd, organise une réunion d'information le **mercredi 17 mai à 14h30** au Foyer des Campagnes.

Au programme :

– Qu'est-ce qu'un Malware ou logiciel malveillant,

– Comment reconnaître un hameçonnage,
– Arnaques aux faux supports techniques,
– Arnaques aux faux supports administratifs,
– La technique du skimming,
– Arnaque au faux billet,
– Arnaques aux numéros surtaxés,
– Arnaque au démarchage téléphonique,
– Arnaques aux fausses convocations.
En effet, apprendre à se prémunir de ce fléau est un plus pour tous.

PETIT A PETIT

Pour les accueils LAEP les mardis matins de 8h30 à 12h30 les 2/16/30 mai au foyer et les 13 et 27 juin en extérieur.

3^e AGE

Judi 20 Avril à 14h au Foyer des Campagnes

Loto : 6€ les 4 cartons avec le goûter.

Bons d'achat : 18€ la quine.

20€ le carton plein. Ouvert à tous.

CLUB BOULISTE

Voici la composition du nouveau bureau du Club Bouliste Peyriacois :

– Président : Robert Perrutel

– Vice-présidents : Bernard Marquillo et Brahim Khalouki

– Trésorière : Anaïs Mattern

– Secrétaire : Marie-Odile Perrutel

– Responsable des compétitions : Philippe Fougère.

Le club Bouliste a organisé l'omelette pascale le lundi 10 avril avec un repas tiré du sac ou auberge espagnole ouvert à tous.

un barbecue était à votre disposition.

Les concours à la volaille commencent le vendredi 2 juin jusqu'au 25 août.

Les concours de la fête locale :

– Doublettes le 6 août à 14h,

– Tête à tête le 7 août à 14h, licence obligatoire.

le challenge Pellissier est prévu le 15 septembre à 14h : il s'agit d'un concours en trois parties réservé aux personnes en situation de handicap.

ATELIER SOMMEIL ET SOPHROLOGIE

Une intervenante spécialisée sur le sommeil et la sophrologie vous propose, avec l'appui des Espaces Seniors du Département de l'Aude, d'animer des ateliers sur ce sujet. Les dates sont les suivantes :

30 mai - Le sommeil, ses mécanismes et les effets du vieillissement.

6 juin - Les maladies associées au sommeil

13 juin - Initiation à la sophrologie, techniques de relaxation.

20 juin - Initiation à la sophrologie, gestion des émotions et lâcher-prise.

27 juin - Initiation à la sophrologie, détente et relaxation.

Ces ateliers sont gratuits et **ont lieu de 14h à 16h** salle du conseil à la mairie. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 68 78 11 30.

OCCUPER LES JEUNES PEYRIACOIS PENDANT LES CONGÉS

L'Accueil de Loisirs Ados de Caunes Minervois

Il accueille tous les jeunes du territoire de Carcassonne Agglo Solidarité âgés de 11 à 17 ans. Il se situe 30 av. du Stade à Caunes Minervois.

Pour s'inscrire, la famille doit remplir un dossier d'inscription qui est téléchargeable sur le site internet de Carcassonne Agglo ou qui peut être retiré auprès des directeurs ALAE ou AL ADOS. Une fois complet ce dossier peut-être remis à la directrice de la structure. L'inscription est de 17 € pour l'année.

La structure ouvre tous les mercredis de l'année de 13h30 à 18h30 mais aussi toutes les vacances scolaires (exceptée la période de fin d'année) avec des horaires variables en fonction du planning d'activités.

Vous pouvez contacter la directrice, Caroline Rouch par téléphone au 06 24 96 40 89 ou par mail : ados.caunes@carcassonne-agglo-solidarite.fr pour toutes informations complémentaires.

L'Accueil de Loisirs Joseph Hudelle

L'Accueil de Loisirs Joseph Hudelle, de Peyriac-Minervois, accueille les enfants du territoire de Carcassonne Agglomération

qui ont entre 3 et 11 ans, durant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30, du lundi 24 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023. L'équipe d'animation a préparé un planning contenant des activités diverses et variées, et adaptées à chaque tranche d'âge.

Pour les plus jeunes, jardinage, expression corporelle, danse, comptines, atelier culinaire, jeux sportifs. Mais aussi des intervenants extérieurs comme initiation à l'athlétisme, spectacle interactif, conteuse d'histoires.

Pour les plus grands, jeu de piste, atelier cuisine, battle de danse, rallye photo, escape game. Avec des intervenants extérieurs pour l'athlétisme, l'expression corporelle, l'initiation au basket et au hand-ball, l'atelier d'art pédagogique.

Les vacances s'achèveront sur une journée festive pour tous, prévue le vendredi 5 mai avec atelier maquillage, brochettes de bonbons et barbe à papa.

Pour tous renseignements, contacter le service inscription du Haut-Minervois, 18 rue Léo Lagrange à Peyriac-Minervois, Inscription.haut-minervois@carcassonne-agglo-solidarite.fr, © 04 68 78 55 65.

VIE LOCALE

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS SUR L'ESPACE PUBLIC

Que ce soit en ville ou en pleine nature, nous constatons de plus en plus de dépôts divers et variés sans aucun respect pour les riverains, les promeneurs et l'environnement en général. Une image valant mille mots, ces quelques photos sur notre commune illustrent ce propos. Quelques éléments réglementaires rappelleront aux indécents les risques encourus :

– Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire :

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €. Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.

Si vous êtes une entreprise du BTP, les sanctions peuvent être beaucoup plus lourdes. En effet, ce sont les articles L 541-3 et L 541-2 du Code de l'Environnement qui fixent les sanctions. Et dans ce cas, votre responsabilité pénale est engagée. En tant qu'artisan du bâtiment, vous risquez alors jusqu'à 75.000€ d'amende et deux ans de prison.

Des actions en concertation avec la Police Intercommunale seront menées avec dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie si nécessaire. Il est temps que ces pratiques cessent !

Par ailleurs, rappelons aux propriétaires de chiens, que **les déjections de leurs compagnons à quatre pattes sont à ramasser** et que la mairie fournit pour ce faire des sacs qui peuvent être retirés aux horaires d'ouverture. De plus en plus souvent, notre personnel municipal, dans ses missions d'entretien de l'espace public, se retrouve souillé de résidus malodorants lors des opérations de débroussaillage et de nettoyage des rues. Est-ce donc si difficile de faire preuve d'un peu de civisme ?



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie 04 68 78 11 30 (9h à 12h et 16h à 18h30 (sauf vendredi 18h). Fermé les après-midi du mardi et du jeudi).

Urgence Mairie 06 47 39 64 16

Bibliothèque 04 68 78 35 46 (Lundi 15h À 18h30, mardi 9h à 12h et 16h à 18h, mercredi 9h à 12h et 16h à 18h30, vendredi 9h à 12h et 15h à 18h.)

Agence postale 04 68 76 50 27 (9h à 12h du lundi au vendredi)

Gendarmerie 04 68 78 10 17 ou 17

Sapeurs-Pompiers 18 / Appel Urgence Européen 112 / SAMU 15

Centre Hospitalier Carcassonne 04 68 24 24 24

Urgences 04 68 24 27 63

Bus urbain/inter-urbain et transport à la demande 04 68 47 82 22

Bus scolaire 04 68 72 83 46